

# BONNE ANNEE ?

## REVE DE NOUVEL AN

« Il était une fois un maire (et ses amis) qui voulait créer une ville nouvelle à son image. Pour qu'elle soit moderne, il décida d'en chasser les véhicules automobiles. Il affirmait que les nouveaux habitants seraient ravis de partir prendre le train à vélo, de nuit comme de jour, qu'il pleuve ou qu'il neige, que l'arthrose soit là ou pas.

Mais bien sûr qui croyait prendre fut bientôt pris. Le maire n'avait d'autre solution que de montrer l'exemple pour valider ses prédictions.

Il fallait voir ce pauvre petit maire sur sa petite bicyclette pour se rendre à la mairie avec son petit cartable sous le bras. Il souffrait aussi lorsqu'il avait des rendez-vous à Meaux, qui le contraignaient à pédaler et pédaler encore à travers les bois pour rejoindre la gare.

Mais le pire pour ce pauvre homme était lorsqu'il devait régler des affaires à Melun. Il lui fallait encore enfourcher sa petite reine, pour

qu'elle le mette en train pour la gare de l'Est. Là, il devait s'emparer d'un Vélib pour gagner la gare de Lyon. Après un nouveau trajet ferroviaire jusqu'à la capitale régionale, il finissait pédestrement complètement épuisé. En regrettant ses projets funestes.

Jusqu'au jour où, tout honte bue, il craqua pour le confort d'une belle limousine qui l'emmena vers des cieux plus favorables aux promenades vélocipédiques. Limousine électrique, bien sûr.

Il ne s'agit évidemment que d'une fable, personne ne s'étant jamais lancé ainsi dans l'illustration de ses propos inconséquents. Elle illustre simplement la difficulté d'imposer aux autres ce que l'on ne fait pas soi-même, en voulant rester crédible.

TOUTE RESSEMBLANCE AVEC UN PERSONNAGE EXISTANT, AYANT EXISTÉ OU AYANT L'INTENTION D'EXISTER, MONTRANT L'EXEMPLE À BICYCLETTE, COMME AUTREFOIS BOURVIL, SERAIT FORTUITE ET NE SAURAIT ENGAGER NOTRE RESPONSABILITÉ.

**Pour Congis, une opportunité d'échapper à un destin malféfique se dessine. Après 28 ans de présence du maire, la gouvernance va peut-être pouvoir changer. Il suffit pour cela que les citoyens se mobilisent pour proposer une alternative républicaine crédible.**

**Ouf !**

Nous le savons tous l'épée de Damoclès qui pend au-dessus de nos têtes est bien sûr la ville nouvelle, aussi appelée Congis II. Le maire actuel n'a pas tenu ses promesses, bien qu'il ait utilisé ce projet pour se faire élire. Ou plutôt, bien qu'il ait profité de son élection probable pour faire passer un projet dont personne ne voulait, si ce n'est quelques individus sous fascination psychologique.

Le maire actuel avait aussi laissé entendre qu'il laisserait sa place au cours de son mandat. Là encore, ce ne fut pas paroles d'évangile...

Tout cela nous laisse craindre que le nouveau maire, s'il reprend la même équipe, soit tout naturellement amené à reprendre les mêmes erreurs stratégiques.

### Économies ???

Ainsi les sommes considérables consacrées à un projet immobilier destiné à créer des économies d'énergie sur une absence de dépense d'énergie, puisqu'il n'y avait rien de construit, et à générer de **nouvelles dépenses pour le village**, semble un chef-d'œuvre du genre.

Par contre, si **ces sommes monumentales** avaient été utilisées intelligemment au profit des constructions existantes, nous aurions pu là véritablement accéder à des économies d'énergie réa-

listes !

C'est certainement là l'une des évidences les plus criantes d'un comportement complètement irrationnel.

### La circulation indigne

Mais ce n'est pas le seul. Alors que l'on projette de belles avenues irréprochables dans la ville nouvelle, les axes existants se dégradent devenant des pièges à accidents. Il suffit de se trouver nez à nez avec un bus en venant du Gué pour le comprendre. Il suffit d'aller à Etrépilly par le chemin le plus court pour véritablement s'étonner de la vision qui préside à la gestion de la commune.

Et pas de problèmes de stationnement, bien sûr...

### DANGER

Et nous ne reviendrons pas une nouvelle fois sur la nasse que constitue l'accu-

mulation des pôles de population jeune au fond d'une impasse : deux écoles, deux stades et seulement une demi-route d'évacuation. Voir un quart !

Comme toujours, le maire se défend en arguant que puisque l'on ne l'en a pas empêché, c'est qu'il avait le droit de le faire. Comme il fait pour d'autres situations en affirmant que puisque l'on a pas porté plainte, c'est qu'il avait le droit ! Comme si tout le monde avait les moyens financiers pour lutter juridiquement contre lui !

Quant aux ordinateurs, tableaux électroniques se sera pour un autre programme scolaire.

Pour  
**Pour l'avenir de Congis**  
Jean-Jacques Demantes  
**congis@congis.info**  
**09 50 33 26 77**  
34, rue de Lizy  
77 440  
Congis-sur-Thérouanne

## S O U T I E N   A   A U T R E   P R O J E T

Nouveau village de 600 habitants à côté de l'existant, sans connexion routière avec le bourg, dans une zone inondable, contraire à la qualité touristique de la zone naturelle du Grand voveux.

Nouveau quartier dans un autre lieu en prolongement et en harmonie avec l'existant

Développement harmonieux sans bouleversement brutal; tout en optimisant l'existant, notamment pour les économies d'énergie.

Nom : \_\_\_\_\_ Adresse : \_\_\_\_\_  
Mail : \_\_\_\_\_ Tél : \_\_\_\_\_

A retourner par mail : [courrier@congis.info](mailto:courrier@congis.info) - Ou dans ma boîte à lettres - Tél : 09 50 33 26 77